

**Avis favorable à la soumission d'expérimentation de Licence et
Master paramédicaux, Licence Réadaptation et Soins, Master
Santé Publique, parcours « Cadre de santé – Orientation
Management en Santé »**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Du 23 juin 2020

Délibération 2020/06/CFVU – 75

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, portant notamment création de l'article L3131-15 du Code de la santé publique portant interdiction aux personnes de sortir de leur domicile ;

Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

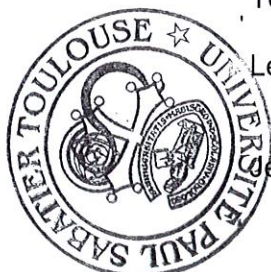
Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis favorable à la soumission d'expérimentation de Licence et Master paramédicaux Licence Réadaptation et Soins, Master Santé Publique, parcours « Cadre de santé – Orientation Management en Santé » (documents joints).

Toulouse le 8 juillet 2020



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 29
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0

PROJET d'expérimentation d'une Licence Réadaptation et Soins

I - UNIVERSITE ET UFR ASSURANT L'EXPERIMENTATION LRS

Université Toulouse III Paul Sabatier
UFR Médecine Rangueil

Forte de ses 9000 étudiants, l'UFR de médecine Toulouse Rangueil développe au-delà du cursus médical en formation initiale (doctorat, master, capacités, diplômes d'université) et formation continue, des formations médicales (sage-femme) et paramédicales (orthophonie, orthoptie, psychomotricité, audioprothèse).

Elle participe activement depuis 2009 à la réingénierie des diplômes paramédicaux :

- Instituts de formation en soins infirmiers. La faculté a été une des premières à s'engager dans le processus de délivrance du grade de licence en soins infirmiers.
- Instituts de formation en pédicurie podologie, en manipulateurs en électro radiologie, en ergothérapie, en masso-kinésithérapie
- Formation des infirmiers anesthésistes (arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste) reconnue au grade Master.
- Grade Master d'orthophonie
- DE IPA

II – DATE de MISE en ŒUVRE et DUREE

Date de mise en œuvre : Septembre 2021

III - FORMATIONS CONCERNEES

IFE, IFPP, IFMK, Orthoptie, Audioprothèse, Psychomotricité, IFSI de l'ex Région Midi-Pyrénées

Le dossier est soumis pour les formations IFE, IFPP, IFMEM, Audioprothèse, Orthoptie et Psychomotricité

Les IFSI intégreront l'expérimentation en septembre 2021 mais leur dossier demande une réflexion plus approfondie et seront donc intégrées et présentées dans les mois à venir.

L'orthophonie n'a pas souhaité entrer dans le dispositif d'expérimentation dans un premier temps. Elle adoptera cependant son emploi du temps pour participer néanmoins à la mutualisation des enseignements.

Durée de l'expérimentation : 5 ans, soit jusqu'à 2026

IV – EXPOSE DU PROJET D'EXPERIMENTATION

Le projet d'expérimentation est une mutualisation (titre III livre VI) du socle universitaire de formations paramédicales délivrant aux étudiants la licence réadaptation et soins (titre premier livre VI) en complément de leur Diplôme d'Etat (DE)

Description de la licence

Ce projet de licence s'inscrit dans le champ de la rééducation-réadaptation pour la mise en œuvre d'une expérimentation prévue par la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.

Contexte local

La faculté de Médecine Toulouse Rangueil gère les cursus paramédicaux de longue date. Quatre formations gérées par l'université Toulouse III sont hébergées localement : Orthoptie, Orthophonie, Audioprothèse (délocalisée à Cahors) et Psychomotricité. D'autres formations ou Instituts, pour certains universitarisés, sont gérés sur le site du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la santé (PREFMS), hébergés par le CHU : IFSI CHU, IFMEM, IFE, IFMK, IFPP.

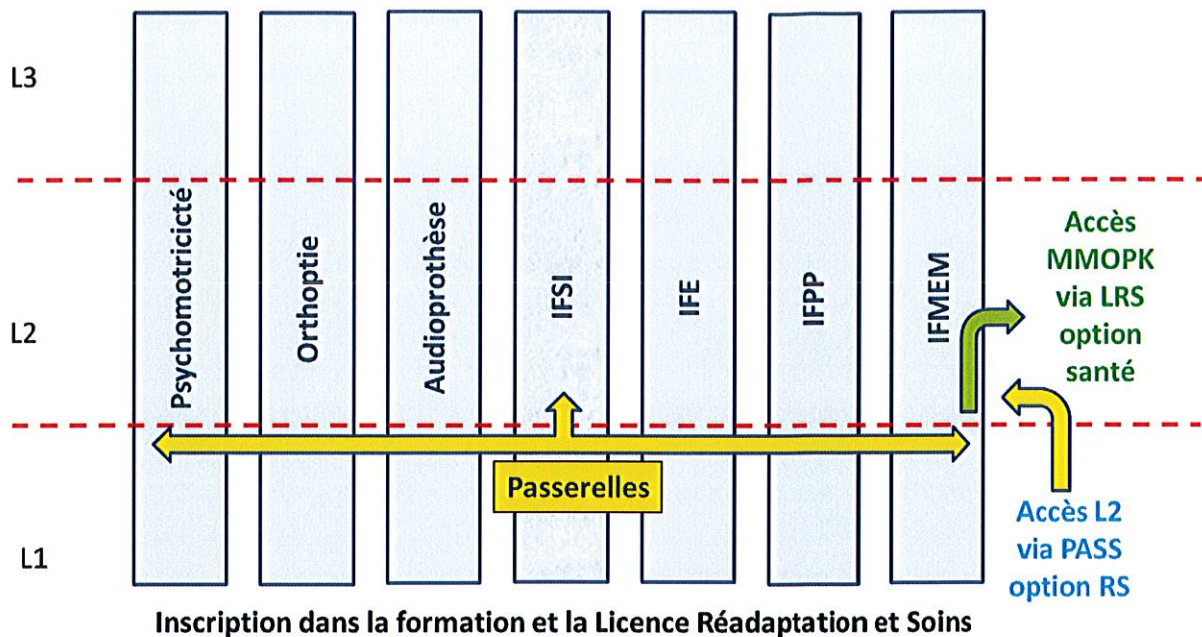
Structuration générale de la licence réadaptation et soins

La licence est constituée de 3 années L1, L2 et L3 sur une **mention à créer « réadaptation et soins »** (dérogation au calendrier de création de notre vague A demandée dans cette expérimentation en tant qu'adaptation souhaitée de la réglementation (article 2 I 3° du décret) pour donner la possibilité aux étudiants d'acquérir en complément de leur DE un diplôme de licence régi par les dispositions du titre premier du livre VI de la partie réglementaire du code de l'Education)

- Accès à la formation:

L'accès à la formation se fait comme précédemment pour chacune des formations. Les étudiants sont inscrits dans la formation de leur choix via ParcoursSup (IFSI, Orthoptie...) pour les titulaires du baccalauréat ou équivalent, un oral d'admission pourra être organisé pour les candidats admissibles au niveau de certaines formations (à voir pour chacune d'entre elles).

En plus de leur formation conduisant au DE, les étudiants s'inscrivent dans une Licence mention « réadaptation et soins ». Cette mention nécessite une demande de création hors vague A HCERES, dont l'acceptation du dossier d'expérimentation permettra la demande.



- Liens avec le PASS-LAS :

A l'issue du L1 des passerelles seront offertes entre les formations, à hauteur maximum de 5% des effectifs. Un accès en L2 des différentes formations sera également possible via le PASS avec mineure Réadaptation et Soins (quota d'étudiants). Une L1 Réadaptation et Soins-Accès Santé sera également proposée comme voie possible d'intégration des études MMOPK.

- Structure générale du cursus :

Des « UE communes » seront dispensées au cours de ces trois années, de façon dégressive. Elles concernent des disciplines fondamentales et cliniques, universitaires, et seront dispensés en grande majorité par des enseignants universitaires issus des facultés de médecine de Toulouse mais également pour certains d'enseignants provenant de l'Université Toulouse Jean-Jaurès ou de la faculté d'Odontologie.

Certains enseignements universitaires ne seront dispensés qu'à quelques formations, nous les nommerons « UE communes partielles ».

Ces UE communes (UEC) et communes partielles (UECP) sont placées sous la responsabilité conjointe d'un enseignant universitaire et d'un formateur d'une école ou institut.

Enfin les enseignements du cœur de métier de chaque formation et les stages seront supervisés par les formateurs et enseignants des différentes écoles et instituts. Ces derniers permettent à chaque formation de respecter leur référentiel de compétences et leur professionnalisation.

Calendrier général et place des UE communes et UE communes partielles

Synthèse de la répartition des ECTS par semestre						
Version 05/06/2020	UE communes		ECTS restantes pour UE communes partielles + UE métiers + stages	Total = 30 ECTS / semestre	UE communes partielles proposées	
	ECTS	Heures CM + ED			ECTS	Heures CM + ED
S1	13	123	17	30	7	67
S2	10	94	20	30	14	152
S3	8	77	22	30	10	102
S4	4	42	26	30	13	128
S5	6	57	24	30	1	12
S6	0	0	30	30	1	10
Données manquantes / à compléter	0	0	.	.	0	0
Total	41 ECTS	393 heures	139 ECTS	180	46 ECTS	471 heures
UE communes = 9,6 h CM et ED / ECTS			UE communes partielles = 10,2 h CM et ED / ECTS			

Nombre d'ECTS des UE communes partielles choisies par institut / formation						
	IFE	IFPP	IFMEM	Orthoptie	Audioprothèse	Psychomotricité
S1	3	3	2	1	2	2
S2	7	7	8	3	4	4
S3	5	5	6	2	0	4
S4	4	5	3	3	1	4
S5	0	0	0	0	1	0
S6	1	1	0	1	0	1
Total UECP	20	21	19	10	8	15
Total UE universitaires	61	62	60	51	49	56
Nombre d'ECTS restantes pour UE métiers + stage par institut / formation						
	IFE	IFPP	IFMEM	Orthoptie	Audioprothèse	Psychomotricité
S1	14	14	15	16	15	15
S2	13	13	12	17	16	16
S3	17	17	16	20	22	18
S4	22	21	23	23	25	22
S5	24	24	24	24	23	24
S6	29	29	30	29	30	29

Adaptations souhaitées pour chacune des formations :

- Du référentiel de formation : voir annexes
- Des programmes de formation : voir annexes
- Conditions d'admission dans les formations concernées : voir annexes
- Les parcours de formation prévoyant des périodes communes à plusieurs filières : voir calendrier joint des UEC et UECP
- La possibilité pour les étudiants d'acquérir, en sus du diplôme dans lequel ils sont originellement inscrits, un diplôme de licence ou un diplôme de master respectivement régis par les dispositions du titre premier du livre VI de la partie réglementaire du code de l'éducation (LRS)
 - o L'intérêt de cette expérimentation est d'inscrire les étudiants de ces formations dans un cursus Licence, ce qui leur permettra à l'issue des 3 ans d'obtenir un double diplôme : le DE et la Licence.
 - o L'initiation à la recherche proposée au cours de la licence leur permettra d'intégrer un Master, et notamment par exemple un Master « Réadaptation et Soins option Ergothérapie » qui fait l'objet d'une demande d'accréditation dans la vague A de l'HCERES pour 2021.

Contribution de l'expérimentation :

- **Au renforcement des échanges entre les formations de santé :**
 - o La réalisation des enseignements communs à toutes les formations implique nécessairement une rencontre et des échanges entre les étudiants. Les enseignements dirigés seront soit mutualisés, soit propres à chaque formation. Certains enseignements pourront être communs aux formations des étudiants en maïeutique, en médecine, et à des formations qui ne souhaitent pas pour l'instant intégrer l'expérimentation (Orthophonie, IFMK).
 - o L'UEC16, « présentation des métiers et collaboration interprofessionnelle », dont l'enseignement est prévu en S2, permettra une meilleure connaissance des autres métiers, mais également de mieux justifier des demandes de passerelles entre les formations en fin de S2 et préparera la collaboration pluri-professionnelle. Des séminaires pluri-professionnels (maladies chroniques et éducation thérapeutique, soins palliatifs, service sanitaire...) renforceront cette approche.
- **À l'acquisition par les étudiants de connaissances et de compétences dans des champs disciplinaires transversaux à plusieurs métiers de la santé :**
 - o Réalisé par toutes les UEC et UECP. Les UEC délivrent des connaissances de base communes à toutes ces formations. Certaines d'entre elles n'étaient pas au préalable concernées par certains enseignements qui relèvent d'un socle commun. Les UECP sont plus orientées vers des disciplines transversales plus spécialisées.

- **Au développement de la capacité des futurs professionnels à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires :**
 - Des thématiques transversales comme le service sanitaire, les soins palliatifs, l'éducation thérapeutique sont communes à plusieurs formations et impliquent obligatoirement des échanges entre différents métiers autour de thématiques communes.
- **À la consolidation de la formation des étudiants par et à la recherche pour participer à la production du savoir :**
 - Préparation du mémoire de recherche qui peut être commun à des étudiants de formations différentes. Cette préparation est favorisée par l'UEC20 d'initiation à la recherche en S4.

Respect par l'expérimentation :

- **Des objectifs d'acquisition des compétences des référentiels nationaux de formation en vigueur :**
- **Du caractère professionnalisant de la formation :**
 - Il s'agit de points prioritaires au sein de cette expérimentation. Ils sont développés dans les dossiers présentés pour chaque formation

Potentiel de l'expérimentation en termes de rapprochement entre institutions de formation et d'intégration universitaire des formations de santé.

A Toulouse, une partie des formations est déjà intégrée à l'université. D'autres formations ont fait l'objet d'un processus d'universitarisation (IFSI notamment). La mise en place de cette licence ne peut qu'accélérer l'intégration universitaire des différentes formations de santé au sein à terme d'un département paramédical individualisé de la future UFR Santé en cours de phase expérimentale.

V - NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Professeur Elie SERRANO, Doyen de la Faculté de médecine de Rangueil

Professeur Monique COURTADE-SAIDI, Vice-Doyenne de la Faculté de médecine de Rangueil

VI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir annexes

VII - AVIS DES INSTANCES

- de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du

- du conseil d'administration en date du

PROJET D'EXPERIMENTATION

Création du parcours « Cadre de Santé – Orientation Management en Santé » au sein de la Mention de Master Santé Publique, Université Toulouse 3

Dans le cadre du dispositif d'expérimentation de l'Article 1 de la LOI n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (STSS), le **Département inter-UFR d'Epidémiologie, Economie de la santé et Santé Publique, Université Toulouse 3**, en co-partenariat avec **l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)** du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) du CHU de Toulouse **proposent l'expérimentation de la création d'un parcours de Master intitulé « Cadre de santé – Orientation Management en Santé », au sein de la mention Santé Publique existant et accréditée depuis 2004 sur l'Université Toulouse 3.**

Ce parcours, ouvert aux professions des Auxiliaires médicaux de niveau de formation équivalent à une licence, serait fortement mutualisé avec le parcours GISS (Gestion des Institutions et Services de Santé) déjà existant au sein de la mention Santé Publique.

Au terme du M2, la validation du parcours Cadre de santé – Orientation Management en Santé conduirait à la délivrance :

- 1) d'un Diplôme de Master de Santé Publique, parcours Cadre de Santé – Orientation Management en Santé,
- 2) d'un Diplôme de Cadre de Santé (diplôme actuellement régi par le Décret N° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de Cadre de Santé ; Modifié par le Décret n°2008-806 du 20 août 2008 publié au J.O. n°195 du 22 août 2008 ; et par l'Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de Cadre de Santé).

Le transfert à l'Enseignement supérieur de la délivrance du diplôme de Cadre de Santé (conformément à la Circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat) serait l'occasion de consolider le processus en cours de rapprochement entre la formation délivrée à l'IFCS et les formations universitaires existantes.

UNIVERSITE, UFR et MENTION ASSURANT L'EXPERIMENTATION

Etablissement : Université Toulouse 3

Composante(s) associée(s) : UFR Médecine Purpan ; UFR Médecine Rangueil

Domaine : Sciences, Technologies, Santé (STS)

Mention de Master : Santé Publique

DATE DE MISE EN OEUVRE ET DUREE PREVUE

Date de mise en œuvre : Septembre 2021

Durée de l'expérimentation : 5 ans, soit jusqu'à juillet 2026

RESPONSABLE DE LA MENTION SANTE PUBLIQUE

Vanina BONGARD
PU-PH, section de CNU 46.1
Université Toulouse 3
Téléphone : 05 61 14 59 19 – 59 51
vanina.bongard@univ-tlse3.fr

RESPONSABLES DU PARCOURS FAISANT L'OBJET DE L'EXPERIMENTATION : CADRE DE SANTE – ORIENTATION MANAGEMENT EN SANTE

Béatrice VINCENT
MCF, section de CNU 06
Université Toulouse 3
Téléphone : 05 61 14 59 95 –
59 51
beatrice.vincent@univ-tlse3.fr

Nadia PEOC'H
Directrice des soins
Institut de Formation des
Cadres de Santé (IFCS)
Téléphone : 05 61 32 40 40
peoch.n@chu-toulouse.fr

Anne-Marie BLANCHARD
Cadre supérieur de santé
Institut de Formation des
Cadres de Santé (IFCS)
Téléphone : 05 61 32 40 40
blanchard.am@chu-toulouse.fr

Autres parcours rattachés à la mention :

- Gestion des Institutions et Services de santé (GISS)
- Epidémiologie Clinique (EPIC)
- Coordonnateur du Parcours de Soins de patients atteints de maladie chronique et/ou dégénérative (CPS)

Comité de pilotage de l'expérimentation :

- Anne-Marie BLANCHARD, Cadre supérieur de Santé – Formateur, IFCS
- Vanina BONGARD, PU-PH (CNU 46.01), Université Toulouse 3, responsable mention
- Virginie GARDETTE, PU-PH (CNU 46.01), Université Toulouse 3, responsable M2 GISS

- Alain GRAND, PU-PH (CNU 46.01), Université Toulouse 3
- Laurent MOLINIER, PU-PH (CNU 46.01), Université Toulouse 3, responsable M2 GISS
- Nadia PEOC'H, Directrice des soins, IFCS
- Marie-Claude VALLEJO, Cadre supérieur de santé – Formateur, IFCS
- Béatrice VINCENT, MCF (CNU 06), Université Toulouse 3, responsable M2 GISS

Sites où la formation sera dispensée :

- Faculté de Médecine Purpan, 37 allées Jules Guesde, 3106 Toulouse Cedex 9
- Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS), 74 voie du TOEC, TSA 40031, 31059 Toulouse Cedex 9

Sommaire

- I. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE D'EXPERIMENTATION (p. 5)**
 - A. Présentation de la mention Santé publique (p. 5)
 - B. Descriptif de la formation des Cadres de santé aujourd'hui (p. 6)
 - C. Vers une réforme de la formation des cadres de santé (p. 10)

- II. DESCRIPTIF DE L'EXPERIMENTATION (p. 14)**
 - A. Objectifs de la formation et compétences visées (p. 14)

 - B. Conditions d'admission dans la formation (p. 15)
 - 1. Conditions d'admission en Master 1 et en Master 2 (p. 15)
 - 2. Mesures transitoires (p. 16)

 - C. Organisation pédagogique de la formation (p. 16)
 - 1. Structure de la formation (p. 16)
 - 2. Contrôle des connaissances (p. 18)

 - D. Pilotage de la formation (p. 19)
 - 1. Effectifs attendus (p. 19)
 - 2. Equipe enseignante (p. 19)
 - 3. Pilotage de la formation (p. 26)

- III. AVIS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'ETABLISSEMENT PORTEUR DU PROJET D'EXPERIMENTATION (p. 28)**

- IV. AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT ASSOCIE (p. 28)**

- V. ANNEXES (p. 29)**
 - 1- Syllabus des unités d'enseignement cœur de métier parcours Cadre de Santé – Orientation Management en Santé**

 - 2- Syllabus des UE Gestion des Institutions et Services de Santé (GISS)**

Ces syllabus sont en cour d'élaboration et seront complétés / précisés d'ici la rentrée 2021.

I. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE D'EXPERIMENTATION

A. PRESENTATION DE LA MENTION SANTE PUBLIQUE

La mention Santé Publique existe depuis 2004 à l'Université Toulouse 3. Elle a été créée afin d'apporter à l'ensemble des étudiants (public mixte, de formation initiale et continue, provenant de filières variées) une formation socle en Santé Publique, complétée d'une spécialisation selon trois parcours :

- Epidémiologie clinique (EPIC),
- Gestion des Institutions et Services de Santé (GISS),
- Coordonnateur de Parcours de Soins du patient atteint de maladie chronique et/ou dégénérative (CPS)

La formation comprend des Unités d'Enseignement (UE) socles, communes à tous les parcours (organisation du système de santé, grands problèmes de santé publique, pratiques managériales et gestion sociales, communication professionnelle, anglais), une spécialisation selon le parcours choisi par l'étudiant (management et gestion des institutions de santé, coordination de parcours de soins, recherche clinique et épidémiologie clinique), et une offre de formation complémentaire en sciences sociales de la santé, évaluation médico-économique, épidémiologie sociale, gestion des problèmes juridiques des établissements de santé...

Le parcours Gestion des Institutions et Services de Santé (GISS) prépare à l'ensemble des fonctions d'encadrement, de management et de gestion dans le domaine de la santé ou du champ médico-social, tant privé que public, ouvrant des perspectives d'évolution de carrière pour les étudiants en formation continue. Les métiers visés par la formation nécessitent l'acquisition de compétences dans les domaines de la santé publique, de l'économie, du droit et de la gestion appliquée au secteur de la santé :

- Gestion et évaluation des institutions et services de santé, des établissements et dispositifs Médico-sociaux,
- Conception et mise en œuvre d'outils de gestion spécifiques à la santé : projets d'établissement, qualité et gestion des risques, état prévisionnel des recettes et des dépenses...
- Interface avec les structures internes et externes, nombreuses dans le champ de la santé,
- Montage de projets, innovation organisationnelle, conduite du changement et gestion sociale,
- Aide à la construction de programmes de Santé Publique.

L'analyse des insertions professionnelles des étudiants diplômés, permet d'objectiver les prises de fonction dans les postes suivants : attachés de direction d'établissements sanitaires et médico-sociaux, assistants administratifs, chargés de projets, responsables qualité, gestion des risques et relations avec les usagers... Les structures d'accueil sont les établissements sanitaires et médico-sociaux, en particulier les EHPAD, les établissements pour personnes

porteuses de handicap ; les structures ambulatoires médico-sociales et les réseaux de santé; les institutions de tutelle du secteur sanitaire, du secteur médico-social (Agences Régionales de Santé, Conseils départementaux, Centres Communaux d'Action Sociale) ; les organismes d'Assurance Maladie et Mutuelles ; les organismes de formation dans le champ sanitaire et social ; les entreprises industrielles ou de services dans le secteur de la santé...

Le parcours Epidémiologie clinique (EPIC) prépare à l'élaboration, la mise en œuvre, l'analyse et la valorisation de protocoles de recherche dans le domaine de la santé publique, de l'épidémiologie, de la recherche clinique et de l'évaluation en santé. Il prépare également à la rédaction et à la lecture critique d'articles et rapports scientifiques dans ces mêmes domaines. Les étudiants titulaires d'un Master 2 en Epidémiologie Clinique ont un accès privilégié en Doctorat, au sein de l'Ecole Doctorale Mathématiques, Informatique et Télécommunications de Toulouse (MITT, Université Toulouse 3).

Le parcours Coordonnateur de Parcours de Soins (CPS) prépare à la mise en place de dispositifs de suivi et de prise en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques et/ou dégénératives et de handicaps.

Depuis de nombreuses années, des liens forts ont été tissés entre le parcours GISS et l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de Toulouse, liens authentifiés par la signature d'une convention permettant aux étudiants en formation à l'IFCS de valider un Master 1 de Santé Publique parallèlement à l'obtention de leur diplôme de Cadre. Selon les termes de la convention, l'obtention du Master 1 est permise par 1) la validation de trois unités d'enseignement dispensées dans le cadre du Master 1 de Santé Publique (Grands problèmes de santé publique ; Gestion comptable et financière appliquée à la santé ; Sciences sociales de la santé), 2) la validation d'un enseignement d'anglais dispensé par l'IFCS, et 3) l'obtention du diplôme de Cadre de Santé. Ainsi, au décours de leur formation à l'IFCS, les étudiants bénéficient actuellement de la possibilité de poursuivre l'année suivante, ou de façon plus différée, en Master 2 Gestion des Institutions et Services de Santé (GISS).

B. DESCRIPTIF DE LA FORMATION DES CADRES DE SANTE AUJOURD'HUI

La formation est construite à partir d'un cadre législatif et réglementaire :

- Décret n° 95-926 du 18 Août 1995 portant création d'un diplôme de Cadre de Santé, modifié par le Décret n°2008-806 du 20 août 2008 publié au J.O. n°195 du 22 août 2008,
- Arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme Cadre de Santé.

Elle est accessible sur concours pour les professions des Auxiliaires médicaux, après quatre années d'exercice professionnel à temps plein (art. 4311-1 à 4394-3 du code de la Santé Publique). La formation se déroule dans l'un des 39 Instituts de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de France. Pour intégrer un IFCS, le candidat doit passer un concours d'entrée.

Art. 8 – I – Les épreuves de sélection (...) comportent :

- « Une épreuve d'admissibilité écrite et anonyme ; cette épreuve, d'une durée de quatre heures, notée sur 20, consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents relatifs à un sujet d'ordre sanitaire ou social. Elle a pour but de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à développer et argumenter ses idées par écrit. »

- « Une épreuve d'admission à partir d'un dossier rédigé par le candidat, comportant :
 - o un curriculum vitae, précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes,
 - o une présentation personnalisée portant sur :
 - son expérience et ses perspectives professionnelles, sa participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et, éventuellement, les responsabilités exercées dans des organismes ou associations,
 - ses conceptions de la fonction de cadre et ses projets ».

La formation se compose de six modules sur une durée de 42 semaines : Initiation à la fonction de Cadre ; Santé Publique ; Analyse des pratiques et initiation à la recherche ; Fonction d'encadrement ; Fonction de formation ; Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels. Des stages sont organisés (13 à 15 semaines de stage). Un mémoire de fin d'études doit être réalisé, en complément de la validation de la formation.

Descriptif du dispositif actuel de formation des Cadres de Santé

Intitulé de l'action de formation	Formation actuelle Cadre de Santé
Cadre législatif	Décret N° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de Cadre de Santé Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de Cadre de Santé



Objectif (s) de la formation (finalité professionnelle...)	<p>Le projet de formation de l'IFCS du PREFMS du CHU de Toulouse prépare les étudiants à l'exercice professionnel de deux métiers :</p> <ul style="list-style-type: none">✚ Le Cadre de santé responsable d'une unité de soins qui a pour compétences la conception et la coordination des organisations de soins et prestations associées, la gestion et développement des compétences ou encore la mise en place et l'animation des projets.✚ Le Cadre de Santé, dans l'exercice professionnel de la formation, qui a pour compétences la conception, l'organisation, la gestion et la coordination des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue en soins et en santé, l'accompagnement de la personne dans son projet de formation, ou encore l'animation de la démarche qualité de la formation. <p>La formation est construite en 6 modules dans une logique de professionnalisation en référence au Décret N° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un Diplôme de Cadre de Santé.</p>
Objectifs précis / opérationnels de l'action	<p>Module 1 : initiation à la fonction de Cadre : repérer les spécificités de la fonction de Cadre (mission / rôle / positionnement) et son insertion dans les différents types d'institutions et d'organisation.</p> <p>Module 2 : Santé Publique : aborder les politiques de santé publique / les questions de santé des populations et leur prise en charge pluri professionnelle.</p> <p>Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche : conduire des analyses de pratiques professionnelles et réaliser un travail de recherche (Mémoire professionnel à visée praxéologique).</p> <p>Modules 4 : Fonction d'encadrement : prépare à l'exercice professionnel d'encadrant et de responsable d'unités de soins.</p> <p>Modules 5 : Fonction de formation : prépare à l'exercice professionnel de Cadre de Santé dans l'exercice professionnel de formation dans un Institut de Formation aux métiers de la santé</p> <p>Module 6 : Approfondissement et actualisation des connaissances : aborder les spécificités propres à chaque filière professionnelle dans son environnement professionnel, en lien avec le projet professionnel et la prise de fonction.</p>
Publics identifiés et pré requis précis	<ul style="list-style-type: none">✚ Personnes titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre leur permettant d'exercer la profession d'audioprothésiste, de diététicien, d'ergothérapeute, d'infirmier, d'infirmier de secteur psychiatrique, de manipulateur d'électroradiologie

	<p>médicale, de masseur-kinésithérapeute, d'opticien-lunetier, d'orthophoniste, d'orthoptiste, de pédicure-podologue, de préparateur en pharmacie, de psychomotricien ou de technicien de laboratoire d'analyses de biologie médicale.</p> <p>✚ Avoir exercé pendant au moins 4 ans à temps plein, l'une des professions mentionnées ci-dessus.</p>
Durée de la formation	<p>Formation de Septembre à Juin, d'une durée de 42 semaines réparties en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 semaines d'enseignement théorique - 14 semaines de stages - 2 semaines de travail personnel autogéré pour le travail de recherche - 1 semaine de congés
Conditions d'accès	<p>Epreuves de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Une épreuve d'admissibilité écrite (commentaire de textes relatifs à un sujet d'ordre sanitaire ou social) d'une durée de 4 heures. ✚ Une épreuve d'admission orale à partir d'un dossier rédigé par le candidat, et présenté devant un jury ;
Moyens pédagogiques et Techniques (Ressources matérielles)	<p>Au sein du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) du CHU de TOULOUSE, l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) met à disposition de l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des salles de cours et amphithéâtres équipés de matériel informatique, - Un centre de documentation divisé en plusieurs zones distinctes avec : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une banque d'accueil avec 5 postes informatiques à disposition des étudiants, un espace de reprographie (photocopieuse + relieuse), 36 places dédiées au travail de groupe, ➤ Un espace de détente (15 places), « Le Café pédagogique » avec la mise à disposition des dernières revues reçues, ➤ 53 places réservées au travail individuel, ➤ 2 salles informatiques équipées de 25 ordinateurs chacune + imprimante, - Un centre de formation multimédia. <p>Les enseignements sont réalisés soit en cours magistraux (CM), soit en en enseignements dirigés (ED), soit en travaux pratiques</p>

	<p>(TP : mise en situation ; jeux de rôles ; vidéoscopie et analyse auto confrontée ; analyse de pratiques professionnelles, etc.)</p> <p>Le stage est le lieu de socialisation et de développement professionnel. Il est réalisé en entreprise (hors secteur sanitaire), en milieu hospitalier, en institut de formation.</p> <p>Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé et personnalisé pour la conduite du travail de recherche.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est constituée d'un directeur, d'un(e) secrétaire assistant(e) pédagogique et de deux cadres supérieurs de santé formatrices à temps plein.</p> <p>Chaque formatrice assure l'accompagnement pédagogique individualisé et casuistique de l'étudiant.</p>
Qualification des formateurs	<p>Les enseignements sont réalisés par les cadres supérieurs de santé formatrices de l'IFCS, des professionnels de santé experts, des directeurs d'établissements (Directeur d'hôpital ; Directeurs des soins ; Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social), des Universitaires maîtres de conférences et professeurs des universités dans les champs connexes de la Santé Publique, des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences de Gestion, des Praticiens hospitaliers...</p>

C. VERS UNE REFORME DE LA FORMATION DES CADRES DE SANTE

En 2011, dans le cadre du groupe de travail émanant du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, et de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS, décembre 2012) relatif à réingénierie de la formation Cadre de Santé, le groupe de réflexion a adopté une approche par métiers. La dénomination « Cadre de Santé » est avant tout un statut qui recouvre plusieurs métiers et exercices professionnels spécifiques :

- Le Cadre de Santé, dans l'exercice professionnel de la formation, qui a pour compétences la conception, l'organisation, la gestion et la coordination des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue en soins et en santé, l'accompagnement de la personne dans son projet de formation, ou encore l'animation de la démarche qualité de la formation,
- Le cadre de Santé responsable d'une unité de soins, qui a pour compétences la conception et la coordination des organisations de soins et prestations associées, la gestion et développement des compétences ou encore la mise en place et l'animation des projets.

Cadre de Santé responsable de secteurs d'activités de soins	Cadre de Santé formateur de professionnels de santé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soins, 2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soins, 3. Manager des équipes pluri-professionnelles dans un secteur d'activités de soins, 4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle, 5. Contrôler et évaluer les activités, 6. Conduire une démarche qualité et de gestion des risques, 7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche, 8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins, 2. Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins, 3. Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins, 4. Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins, 5. Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins, 6. Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité, 7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche, 8. Communiquer et transmettre les informations.

Aujourd'hui, l'exercice professionnel du Cadre de Santé a largement évolué dans un contexte en forte mutation : organisation de l'exercice professionnel au sein de groupements hospitaliers de territoires (GHT) ; prises en charge des patients dans le cadre de parcours de soins, de santé et de vie dans toutes les dimensions, sanitaire, médico-sociale et sociale ; importance croissante de la qualité et gestion des risques ; forte demande de nouvelles méthodes managériales ; préoccupation croissante vis-à-vis de la qualité de vie au travail ; prévention des risques psycho-sociaux....

Les modalités de formation des professionnels auxiliaires de santé sont elles-mêmes en forte mutation avec l'universitarisation des formations paramédicales, la création de nouveaux diplômes (notamment le Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) de pratiques avancées), l'intégration d'innovation pédagogiques dans toutes les formations (serious game ; simulation ; escape game ; K-lab (Knowledge Lab) ; apprentissage en faisant « learning by doing »...).

L'adoption récente au Conseil des ministres du 30 octobre 2019, d'un décret (Décret n° 2019-1107 du 30 octobre 2019 modifiant le Décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des Universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques) ouvrant la voie à la création de trois sections de qualification du Conseil National des Universités en sciences infirmières (CNU 92), en maïeutique (CNU 90), et en sciences de la rééducation et de la réadaptation (CNU 91), s'inscrit tout à fait dans ce contexte de mutation

des formations et professions. La création de nouvelles voies de qualification a une double portée. Elle vaut reconnaissance institutionnelle pour les champs de recherche concernés, et elle potentialise l'intervention de l'Université en matière de formation paramédicale. S'inscrire dans cette double approche, la recherche et la pédagogie d'une part, et l'organisation d'autre part est un des objectifs clé de cette intégration universitaire.

Ainsi, le Comité de pilotage de cette proposition d'expérimentation est parti du postulat qu'il fallait faire évoluer la formation Cadre de santé en se projetant dans l'exercice professionnel du Cadre de demain et en intégrant les évolutions récentes des modalités de formation. Il est apparu nécessaire d'intensifier l'implication de l'Université dans les formations paramédicales, au-delà même de ce que prescrivent les exercices dits de «réingénierie» et les référentiels de formation rénovés. La Création du parcours de Master « Cadre de Santé – Orientation Management en Santé » répond à cette exigence d'un partenariat co-construit entre l'Université et l'IFCS, avec une rénovation dans le cadre de l'expérimentation d'un dispositif de formation contemporain, actualisé, répondant au paysage en mutation et aux nouvelles exigences de l'exercice professionnel du Cadre de santé.

Ce parcours innovant permettra :

- L'acquisition de compétences transversales : concepts en management stratégique, pratiques managériales, gestion des services de santé, management de projets, gestion des problèmes juridiques des établissements de soins, sciences sociales de la santé, santé travail.
- L'acquisition de compétences spécifiques permettant la réalisation d'activités telles que l'analyse d'une organisation sanitaire ou médico-sociale, afin d'élaborer un diagnostic et définir un plan stratégique ; la conception et la mise en œuvre d'outils de pilotage des institutions et services de santé ; l'accompagnement du changement dans une organisation ; l'évaluation de la performance d'un dispositif mis en place ; la conduite ou l'accompagnement d'un projet ; le positionnement de son rôle et de sa mission au sein d'une organisation.
- La mobilisation d'activités et de blocs de compétences spécifiques au cœur du métier de Cadre de santé dans un double exercice professionnel (en fonction du projet professionnel de l'étudiant) : Cadre de santé encadrant un secteur de soins ou Cadre de santé en formation et ingénierie de la formation aux soins.

L'innovation de cette expérimentation réside dans le fait que la formation des Cadres de santé sera réalisée dans son intégralité à l'Université (pour sa gouvernance), en co-partenariat avec l'IFCS du PREFMS, avec une ingénierie pédagogique réactualisée par blocs de compétences. Il s'agit d'un nouveau cursus avec la visée d'une double expertise, en santé publique d'une part, et en management et gestion d'autres part.

Dans cette approche, il s'agit de promouvoir le changement par l'évolution d'un modèle juxtaposé et associé (dispositif actuel) vers un modèle intégré (proposition d'expérimentation).

- Le « modèle juxtaposé et associé » : fait cohabiter deux lieux de formation (IFCS et Université), deux systèmes d'informations distincts sans véritable articulation pédagogique directe,
- Le « modèle intégré » repose sur une structure organisationnelle ayant établi les modes de collaboration et de coopération et défini les frontières, l'interaction et l'interdépendance des établissements, des organisations et des organismes impliqués au sein même de l'université et de la formation professionnelle. Le projet pédagogique, le syllabus de formation, le suivi et l'accompagnement de l'étudiant sont communs. Les cours sont en partie mutualisés avec les autres parcours de la mention, permettant ainsi des échanges croisés entre les étudiants de ces parcours.

Ainsi, ce n'est plus le diplôme Cadre de Santé qui équivaut, en fonction des conventions signées, à un certain nombre d'ECTS permettant un accès facilité à une formation universitaire de type Master,

C'est la délivrance par l'Université d'un Master 2 « Cadre de Santé – Orientation Management en Santé » qui délivre en parallèle un diplôme de Cadre de Santé, diplômes respectivement régis par les dispositions des titres premier et 3 du livre VI de la partie réglementaire du code de l'éducation.

II. DESCRIPTION DE L'EXPERIMENTATION

A. OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

L'objectif du parcours de Master « Cadre de Santé – Orientation Management en Santé » est de former les futurs Cadres de santé auxiliaires médicaux des établissements sanitaires, médico-sociaux ou sociaux.

Les cadres de santé gèrent au quotidien des situations de travail complexes et assument divers champs de responsabilité. Confrontés, dans un rythme accéléré, à un environnement aux mutations multiples (recompositions sociales, économiques et culturelles), les cadres de santé font face aux réformes organisationnelles régulières des structures de soins sanitaires, médicosociales et sociales et des structures de formation, aux intérêts nouveaux des apprenants et des professionnels de santé, aux attentes des usagers. Être en situation de management au sein d'un établissement de santé, c'est vivre la juste tension antagoniste et complémentaire qui lie la bienveillance et la responsabilité de chacun dans une réflexion éthique.

Le caractère professionnalisant de la formation vise l'acquisition de ressources, de capacités et l'aptitude à combiner les compétences « cœur de métiers » en situation de travail. Elle ne peut avoir comme finalité la compétence immédiate du nouveau cadre de santé dès sa prise de fonction, mais elle lui permet de gérer certaines situations et de développer les compétences qui seront nécessaires.

Le parcours Cadre de Santé – Orientation Management en Santé » vise principalement l'acquisition des compétences suivantes :

- Mobiliser des concepts théoriques pour analyser des situations de management stratégique dans les établissements de santé, en intégrant la complexité des modèles organisationnels (GHT, réseaux...),
- Savoir conduire une analyse stratégique : définir la démarche, établir le diagnostic, proposer des choix stratégiques,
- Connaitre et savoir mobiliser les modèles stratégiques de la conduite du changement et les outils de la conduite de projets,
- Situer, contrôler et évaluer les pratiques et les activités,
- Piloter les organisations pour répondre aux missions et aux activités, maîtriser la gestion du temps de travail,
- Savoir utiliser les indicateurs pour faire évoluer les organisations et les pratiques,
- Réaliser des rapports d'activités, des notes de cadrages, de synthèse, des rapports circonstanciés, des appréciations littérales...
- Construire et rechercher des données fiables, savoir les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation,
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

A côté des compétences techniques cœur de métier ou « hard skills », l'acquisition de quatre compétences comportementales, les « softs skills », regroupant des compétences interindividuelles, communicationnelles, relationnelles et les qualités personnelles autant qu'interpersonnelles (Laker et Powell, 2011) sera facilitée : communiquer, transmettre les informations, rendre compte, animer une réunion, conduire des entretiens d'évaluation, communiquer et/ou conduire des entretiens en situations sensibles, participer à la construction d'un dialogue social constructif, gérer les conflits... Orientées sur le long terme, ces compétences aident à anticiper la capacité de l'étudiant Cadre de santé à s'intégrer efficacement et à s'épanouir au sein d'une équipe, d'une institution et dans ses relations avec l'extérieur, au sein d'un monde sanitaire, médico-social et social en pleine mutation.

La contribution de l'expérimentation dans son maillage transdisciplinaire et pluri professionnel avec le parcours de Master GISS permettra :

- Le renforcement des échanges entre les formations de santé,
- L'acquisition par les étudiants de connaissances et de compétences dans des champs disciplinaires transversaux à plusieurs métiers de la santé,
- Le développement de la capacité des futurs professionnels à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires.

B. CONDITIONS D'ADMISSION DANS LA FORMATION

1. Conditions d'admission en master 1 et Master 2

Le parcours Cadre de Santé – Orientation Management en Santé sera ouvert aux professionnels auxiliaires médicaux, d'un niveau de formation au moins équivalent à une licence, ayant exercé une activité professionnelle à temps plein durant au moins 4 ans.

L'accès des auxiliaires médicaux dont la formation initiale n'est pas équivalente à un niveau licence pourra se faire sous réserve d'une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'entrée pourra se faire en Master 1 ou 2 :

- En Master 1 : après sélection via la plateforme e-candidat (sélection en fonction du projet professionnel détaillé dans la lettre de motivation, du CV et expériences professionnelles, et des résultats académiques au cours de la formation initiale),
- En Master 2 : après constitution d'un dossier de validation des acquis professionnels et personnels (procédure VA-85, validant un équivalent de niveau M1), passation d'une épreuve écrite d'admissibilité et d'un oral d'admission. L'épreuve écrite d'admissibilité et l'oral d'admission habituellement utilisés pour sélectionner les candidats à l'IFCS serviront également à s'assurer de l'équivalence de niveau M1 pour une entrée directe

en M2. Les épreuves seront donc sous la double responsabilité de l'IFCS et de l'Université. Sans être obligatoire, la validation par le candidat au cours des années précédentes, d'UE de Master 1 de Santé Publique (en particulier Gestion comptable et financière appliquée à la santé ; Management stratégique des établissements de santé ; Grands problèmes de santé publique) sera un élément prépondérant pour la validation du dossier de VA-85.

2. Mesures transitoires

Les candidats admis au concours d'entrée à l'IFCS en 2020 et bénéficiant d'un report pour la rentrée de septembre 2021 bénéficieront de mesures transitoires.

En référence à l'Arrêté du 18 août 1995 relatif au Diplôme de Cadre de Santé, modifié par l'Arrêté du 27 mai 1997, dans son article 9 « Les résultats des épreuves d'admission ne sont valables que pour la rentrée en vue de laquelle les épreuves ont été organisées. Le directeur de l'institut accorde un report de droit d'une année en cas de départ au service national, de congé de maternité, de congé d'adoption ou de congé pour garde d'un enfant de moins de quatre ans. Il accorde également un report de droit d'une année, renouvelable une fois, en cas de rejet de demande d'accès à la formation professionnelle ou à la promotion sociale, de rejet de demande de congé de formation ou de rejet de demande de mise en disponibilité. »

Les étudiants acceptés à l'IFCS à la rentrée 2020 et en situation de report de leur inscription se verront proposer un entretien de positionnement. S'ils le souhaitent ils pourront s'inscrire sur le parcours de M2 Cadre de Santé – Orientation Management en Santé à la rentrée 2021.

Ces étudiants participeront à la remise à niveau organisée début septembre. Cette semaine sera consacrée à un rappel sur l'organisation du système de santé, les grands problèmes de santé publique et les concepts essentiels en management et en gestion. Une étude de cas de gestion en santé sera notamment proposée.

C. ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

1. Structure de la formation

En Master 1, le parcours Cadre de Santé - Orientation Management en Santé sera totalement mutualisé avec le parcours GISS (Gestion des Institutions et Services de Santé) de la mention Santé Publique. Il n'y aura donc pas de création de nouvelles UE de M1 pour ce parcours.

En Master 2, la formation est semestrialisée : 30 ECTS au semestre 9 sous forme d'unités d'enseignement (UE) obligatoires et optionnelles (environ 200 heures) ; 30 ECTS au semestre 10 sous forme d'un stage d'une durée de 16 à 24 semaines, éventuellement fragmenté en

plusieurs lieux de stage différents (signature d'une convention à chaque fois), dès lors que cette fragmentation est justifiée par les objectifs pédagogiques du stage.

L'année de Master 2 débutera par un séminaire obligatoire de remise à niveau en gestion comptable, management stratégique et pratiques managériales, organisé par les enseignants du parcours GISS. Cette semaine de remise à niveau apparaît incontournable compte tenu de la diversité du recrutement en Master 2 pour assurer un niveau homogène à la formation. Elle vient compléter le dispositif de VA-85 des étudiants entrant directement en M2, sans suivre de M1.

Les UE suivies au semestre 9 se répartiront de la façon suivante :

- 15 ECTS obligatoires dispensés au PREFMS, sous la responsabilité de l'IFCS et centrées sur l'acquisition des compétences cœur de métier pour un Cadre de Santé :
 - Manager les hommes dans les organisations de soins (6 ECTS)
 - Animer, accompagner, et fédérer les hommes et les équipes
 - Piloter les organisations sanitaires, sociales, et médico-sociales
 - Piloter la qualité et la sécurité des soins (3 ECTS)
 - Accompagner le développement des compétences et la professionnalisation (3 ECTS)
 - Agir en interdisciplinarité à l'ère du numérique (3 ECTS)
- 9 à 12 ECTS à choisir parmi l'offre de formation du parcours GISS (les étudiants du parcours Cadre de Santé suivront les enseignements avec les étudiants du parcours GISS) :
 - Organisation, financement et pilotage des établissements de santé (6 ECTS)
 - Qualité et gestion des risques (6 ECTS)
 - Management des structures médico-sociales et soutien à l'autonomie (6 ECTS)
 - Analyse et évaluation des politiques de santé (3 ECTS)
 - Gestion des systèmes d'information et usage des données de santé (3 ECTS)
 - Evaluation médico-économique (3 ECTS)
 - Santé Travail (3 ECTS)
- Une UE obligatoire d'anglais à 3 ECTS
- Pour les étudiants n'ayant choisi que 9 ECTS parmi l'offre de formation du parcours GISS, une UE optionnelle sera à choisir parmi les UE suivantes sous la responsabilité de l'IFCS :
 - Approfondissement en formation - pédagogie (3 ECTS)
 - Développement personnel en management (3 ECTS)
 - Ethique et déontologie (3 ECTS)

Il est à noter que les UE organisées par l'IFCS seront proposées comme UE optionnelles pouvant être choisies par les étudiants inscrits en parcours GISS. Ainsi les échanges entre étudiants des parcours GISS et Cadre de santé seront grandement favorisés.

Le semestre 10 sera consacré au stage d'insertion professionnelle. Le stage est une préparation à l'insertion professionnelle. Il pourra se faire au sein d'un établissement ou d'un dispositif du secteur sanitaire, médico-social ou social. L'objectif du stage est de créer un environnement favorable à l'apprentissage et aux questionnements. Il participe à donner du sens aux situations de management et/ou de formation. Il permet l'articulation de savoirs scientifiques et techniques et de savoirs pratiques pour une socialisation et une construction identitaire professionnelle de l'apprenant Cadre de santé. Afin d'appréhender et d'analyser les situations de travail et la complexité de celles-ci, d'illustrer et de confronter les apports de la formation et développer l'analyse des pratiques professionnelle, les étudiants auront des temps de regroupement régulier au Prefms pendant le stage.

La validation de l'UE de stage reposera sur la rédaction d'un mémoire de stage et sur une soutenance orale devant jury.

2. Evaluation des connaissances

Elles seront mixtes et variées, reposant sur des contrôles partiels, continus et terminaux.

Chaque unité d'enseignement fera l'objet d'un contrôle des connaissances. Les modalités seront définies pour chaque UE et communiquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée et *via* le site moodle en début d'année. Les épreuves seront variées : questions rédactionnelles, exercices et problèmes, analyses de documents, mises en situation professionnelle, études de cas, oraux, écrits, évaluation de travail en groupe...

Il sera organisé deux sessions d'examens, la première à la fin de chaque semestre, la seconde en fin d'année universitaire, avant les congés d'été. La seconde session du stage se tiendra en septembre. Un jury universitaire de parcours se tiendra à la fin de chaque session d'examens afin de valider les résultats avant communication aux étudiants. Le jury de parcours sera composé d'universitaires et d'enseignants de l'IFCS.

La validation des semestres 9 et 10 de Master 2 est indépendante. Le semestre est validé quand l'étudiant a obtenu 30 ECTS, en validant des UE issues de l'offre du parcours sur lequel il est inscrit, avec une note totale supérieure ou égale à la moyenne. Une compensation entre les notes obtenues aux différentes UE du même semestre est possible à condition que l'étudiant ait obtenu une note au moins égale à 6/20 dans toutes les UE.

L'étudiant n'ayant pas validé son semestre doit se représenter à la 2^{ème} session dans toutes les UE où il n'a pas obtenu la moyenne.

En cas d'échec à la première session d'examen, la ou les notes correspondant au contrôle partiel ou aux contrôles continus sont reportées sur la seconde session. En cas d'absence justifiée au contrôle partiel ou aux contrôles continus (certificat médical à fournir au secrétariat pédagogique du master dans les cinq jours suivant l'absence au contrôle des connaissances),

l'examen terminal de seconde session compte pour 100% de la note finale à l'UE. En cas d'absence injustifiée, la note reportée est de 0/20.

Un jury universitaire de mention se tiendra après validation des examens du semestre 9 et après validation des examens de sessions de rattrapage afin de valider l'obtention du Master 2 parcours Cadre de Santé – Orientation Management en Santé et le Diplôme de Cadre de Santé. Le jury de mention sera composé d'universitaires et d'enseignants de l'IFCS.

D. PILOTAGE DE LA FORMATION

1. Effectifs attendus

Une trentaine d'étudiants est attendue sur le parcours Cadre de Santé – Orientation Management en Santé.

Les UE du parcours GISS, mutualisées avec le parcours Cadre de santé, seront impactées par cette majoration d'effectif. Toutefois, compte-tenu du fait que 1) tous les étudiants du parcours Cadre de santé ne choisiront pas les mêmes UE du parcours GISS et 2) les étudiants du parcours GISS pourront choisir leurs UE optionnelles dans les UE obligatoires et optionnelles assurées au PREFMS, seulement une dizaine d'étudiants supplémentaires par UE GISS est attendue.

2. Equipe enseignante

Le parcours de M2 Cadre de Santé – Orientation Management en Santé sera coordonné par les équipes pédagogiques du Département inter-UFR d'Epidémiologie, Economie de la Santé et Santé Publique (Université Toulouse 3) et de l'Institut de Formation des Cadres de Santé de Toulouse (IFCS). Des enseignants de la Faculté des Sciences et Ingénierie (FSI, Université Toulouse 3) font également partie intégrante de l'équipe pédagogique du parcours GISS et donc du parcours Cadre de santé (la co-responsabilité du parcours sera d'ailleurs assurée par un Maître de Conférence de Gestion).

Enseignants de l'IFCS du PREFMS

✚ Madame Nadia Péoc'h, MSc, PhD

Directeur des soins, Directrice de l'Institut de formation des cadres de Santé (IFCS), Ecole infirmier de bloc opératoire (EIBO), Ecole d'infirmier anesthésiste (EIA) et en charge du dossier Universitarisation des professions paramédicales, PREFMS, CHU de Toulouse.

Qualifiée aux fonctions de Maître de Conférences en Sciences Infirmières – CNU Section 92 Docteur en Sciences de l'éducation et de la formation, chargé de cours à l'Université Toulouse II Jean Jaurès et Université Toulouse III Paul Sabatier,

Coordnatrice pédagogique du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratiques avancées, Faculté de Médecine de Rangueil, Université Paul Sabatier.

✚ Madame Anne Marie Blanchard, MSc. Santé Publique,
M2 GISS, Université Toulouse III Paul Sabatier, Cadre supérieur de santé, IFCS, PREFMS,
CHU de Toulouse.

✚ Madame Marie Claude Vallejo, PhDs Ethique, Science, Santé et Société (ES3),
Ethique des pratiques de la santé, des soins et de l'institution Hospitalière, Université Paris XI,
Cadre supérieur de santé, IFCS, PREFMS, CHU de Toulouse.

Les contributeurs au sein de l'IFCS du PREFMS

✚ Madame Chantal Laurens, PhD, Sciences de la Communication,
Cadre supérieur de santé, en charge de l'ingénierie pédagogique, de la Coordination des
stages paramédicaux et des interfaces avec les instituts de formation et universités,
Coordination Générale des Soins, CHU de Toulouse.
Responsable UE recherche et stage du DE-IPA, Université Paul Sabatier, Toulouse 3, UFR
Médecine
Enseignante vacataire universitaire - UPS3 UFR Médecine

✚ Monsieur Christophe Pacific, PhD, Philosophie,
École Éthique de la Salpêtrière, Université Paris-Est 2008,
Cadre supérieur de santé, Institut de Formation aux Métiers de la Santé, Centre Hospitalier
Albi.

Ces professionnels représentent largement les secteurs d'activité en lien avec la formation (établissements sanitaires, CHU, Agence Régionale de Santé, maisons et centres de santé, EHPAD, structures de prise en charge de sujets présentant un handicap, structures d'insertion des personnes en situation de précarité, secteur de la promotion de la santé, Assurance Maladie, services de soins infirmiers à domicile, réseaux de santé...).

*Equipe universitaire du Master de Santé Publique, parcours GISS et Cadre de santé –
Orientation Management en santé*

NOM	Statut	Section CNU	Etablissement	Laboratoire
Andrieu S	PU-PH	46.01	Université Toulouse 3	Laboratoire d'épidémiologie, économie de la santé et santé publique (LEESSP)
Baranger C	MCF	11	Université Toulouse 3	Langues vivantes et gestion
Bongard V	PU-PH	46	Université Toulouse 3	LEESSP

Bonnet C	MCF	11	Université Toulouse 3	Langues vivantes et gestion
Bravo K	MCF	06	Université Toulouse 3	LGCO
Broussal D	MCF	70	Université Toulouse 2	Education, Formation, Travail, Savoirs
Esquirol Y	MCU-PH	46.02	Université Toulouse 3	Médecine du travail
Ferrieres J	PU-PH	46.01	Université Toulouse 3	LEESSP
Gallini A	MCU-PH	46.01	Université Toulouse 3	LEESSP
Gardette V	MCU-PH	46.01	Université Toulouse 3	LEESSP
Gatignon AL	MCF	06	Université Toulouse 3	LGCO
Grand A	PU-PH	46.01	Université Toulouse 3	LEESSP
Jean-Amans C	MCF	06	Université Toulouse 3	LGCO
Lac M	MCF	70	Université Toulouse 2	Education, Formation, Travail, Savoirs
Lapeyre-Mestre M	MCU-PH	48	Université Toulouse 3	Pharmacologie
Martinez I	PU	06	Université Toulouse 3	LGCO
Meidani A	MCF	19	Université Toulouse 2	Département sciences sociales
Molinier L	PU-PH	46.01	Université Toulouse 3	LEESSP
Vincent B	MCF	06	Université Toulouse 3	LGCO

Intervenants professionnels sur le Master de Santé Publique

NOM	Statut	Entreprise ou organisme
Abbal E	Directeur finances	CHU Toulouse
Aeschlimann MP	Psychologue	CHU Toulouse
Allouche M	Médecin	Réseau Maternip
Alidor L	Cadre	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Ane S	Médecin généraliste	Libéral
Auque P	Diététicienne	CHU Toulouse
Balardy L	Médecin gériatre	CHU Toulouse
Balardy I	Directeur qualité	ASEI
Balzer P	Consultant	Libéral
Barbeau Delettrez	Médecin	PMI Haute Garonne
Baurin M	Formatrice	Croix Rouge
Bauvin E	Médecin Santé Publique	Réseau ONCOMIP
Bel N	Documentaliste	ORS Midi-Pyrénées / Occitanie
Besse P	Médecin DIM	Clinique privée
Beziat D	Directeur	Croix Rouge
Bimes Arbus S	Juriste	Libéral
Binot S	Cadre	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Birelichie L	Directeur	IREPS Midi Pyrénées
Bismuth M	Médecin généraliste	Libéral
Bismuth S	Médecin généraliste	Libéral
Blanc A	Médecin (médecine pénitentière)	CHU Toulouse
Bonnefous M	Pharmacien	OMEDIT Occitanie
Bouget C	Cadre	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Bourgeois D	Professionnel	Maire de Toulouse
Burgevin	Diététicien	CHU Toulouse
Burq P	Ingénieur	DSIO CHU Toulouse
Brasselet M	Médecin	CHU Toulouse

Brugère H	Vétérinaire	Ecole Vétérinaire
Cadeac-Birman H	Médecin inspecteur du travail	DIRRECTE
Cambou J	Médecin	Association France Natu
Candillier C	Médecin	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Caunes M	Médecin généraliste	libéral
Carette F	Enseignante	Enseignement secondaire
Cassagnet B	Retraité	Conf régionale retraités personnes âgées
Cazalet R	Ingénieur	DSIO CHU Toulouse
Cazellet L	Cadre infirmier	Libéral
Cicchelero V	Médecin	Service communal d'hygiène et de santé
Chabanon G	Médecin (médiation médicale)	CHU Toulouse
Chabrière S	Professionnel	ARS Midi-Pyrénées / Occitanie
Chaoui N	Médecin généraliste	libéral
Chauchard MC	Médecin diabétologue	CHU Toulouse
Chilotti P	Infirmier	Libéral
Cicchelero V	Médecin	Rectorat Toulouse
Contis M	Conseiller juridique	Libéral
Consonni	Médecin	Rectorat de Toulouse
Corvez A	Directeur adjoint	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Costa N	Economiste de la santé	CHU Toulouse
Danes M	Directeur	EHPA
Daubisse L	Médecin Santé publique	CHU Toulouse
De Chirée P	Médecin	CH Auch
Degoy L	Avocat	Conseil de l'ordre
Delorie G	Professeur de philosophie	Institut Catholique Toulouse
Delanoë M	Médecin	MSA
Delaporte N	Directeur	DSIO CHU Toulouse
Delory VG	Directeur	Ecole sup Ethique (Institut Catho. Tlse)
Derumeaux-Burel H	Médecin, économiste	CHU Toulouse

Desquilbert M	Cadre administratif	Conseil départemental
Despiau F	Cadre de santé	CHU Toulouse
Duponchel B	Directeur	Reso Occitanie
Etterlen A	kinesithérapeute	CHU Toulouse
Faux C	Enseignant, juriste	ISEG ISG
Fayolle A	Formatrice	Croix Rouge
Fontan E	Médecin, soins palliatifs	CHU Toulouse
Fontanaud N	Gestionnaire	MAIA
Fontanilli	Enseignant	Ecole Mines, Albi
Fosse	Professionnel	MDPH
Friant S	Formateur, coach d'affaires	Libéral
Garrigues-Py C	Médecin	MDPH
Gauthier A	Assistante sociale	Réseau ARCADE
Guinard A	Médecin (veille sanitaire)	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Jarroux C	Directeur	IREPS Occitanie
Jauffret G	Juriste	ICR
Joannes H	Cadre	Institut européen Supérieur de Gestion
Jucla G	usager	
Jourdy P	Directeur	ASEI
Klein N	Ingénieur	CHU Toulouse
Labrunee Marc	Médecin, rééducateur	CHU Toulouse
Lacoste M	Psychologue	Association Clémence Isaure
Lafourcade L	Directeur	EHPAD
Lafrague C	Formatrice	Croix Rouge
Lartiguet	Représentant association malades	associatif
Laurens JC	Ingénieur qualité	CHU Toulouse
Laurent C	Médecin du travail	ARSEA
Lebaz S	Formatrice	Croix Rouge
Leboterf G	Conseil gestion	Libéral
Lestang D	Cadre	ASEI
Lefevre S	Cadre de santé ingénieur qualité	Direction qualité CHU

Leymarie F	Médecin	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Lombard L	Médecin du travail	CHU Toulouse
Longlune N	Médecin, dialyse	CHU Toulouse
Lozano S	Médecin, pneumologue	CHU Toulouse
Malavaud S	Médecin, CLIN	CHU Toulouse
Marcel E	Responsable	ASEI
Marc Vergnes JP	Médecin, neurologue	CHU Toulouse
Martin C	Responsable secteur médico-social	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Massip S	Directeur administratif pôle	CHU Toulouse
Mathieu PY	Consultant	Libéral
Moreau G	Consultant	Libéral
Morfoisse JJ	Direction	ARS Midi-Pyrénées / Occitanie
Mouchotte E	Direction finances	CHU Toulouse
Mourey L	Médecin, cancérologue	CHU Toulouse
Nunes V	Direction offres de soins	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Oustrain M	Médecin psychiatre	CHU Toulouse
Pairente K	Médecin	Halte Santé CHU Toulouse
Pascon N	Coordinatrice projet	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Pereira R	Direction	ARS Midi Pyrénées / Occitanie
Petit J	Médecin, directeur qualité	CHU Toulouse
Plano A	Ingénieur	CHU Toulouse
Prétrois S	Médecin psychiatre	CHU Toulouse
Puel O	Ingénieur recherche	INRA
Raynaud S		Direction qualité CHU Toulouse
Rial Sebbag E	Chercheur INSERM	UMR 1027
Ricaud S	Direction formation sociale	Croix Rouge
Rieu M	Cadre de santé	Croix Rouge
Romeu A	Direction	Conseil Général
Sagnes-Raffy C	Médecin	SRA Occitanie
Satge J	Cadre	ASEI
Savoldelli M	Médecin	GCS Télésanté
Schwall HL	Président	Association d'aide aux aidants familiaux
Soto M	Médecin gériatre	CHU Toulouse
Soulié D	Direction communication	CHU Toulouse
Sournac C	Formateur management	Libéral

Sterckeman C	Cadre supérieur de santé	CHU Toulouse
Tachoussin P	Médecin	Réseau de santé
Titton M		ARS
Tramunt C	Médecin du travail	CHU Toulouse
Trezeguet M	Ergonome	CHU Toulouse
Toulza O	Médecin gériatre	CHU Toulouse
Vandeputte N	Consultant	Libéral
Vayssie	Professionnel	MDPH
Veauvy T	Ingénieur	DSIO CHU Toulouse
Villard C	Médecin	PMI
Villars H	Médecin gériatre	CHU Toulouse
Vittecoq O	Directeur adjoint	Clinique privée
Voisin T	Médecin, gériatre	CHU Toulouse
Zadro B	Direction	ASEI

3. Pilotage de la formation

Les secrétariats pédagogiques seront assurés par deux personnels administratifs (l'un localisé sur le site de la Faculté de Médecine, l'autre sur le site du PREFMS), qui auront en charge la gestion administrative des recrutements, des emplois du temps, des examens et jurys, ainsi que les relations avec les étudiants au quotidien.

Les cours auront lieu sur le site de la Faculté de Médecine Purpan, pour l'enseignement mutualisé avec le parcours GISS, et sur le site du PREFMS pour les enseignements cœur de métier du parcours Cadre de santé (UE cœur de métiers). Les deux sites disposent de salles de cours dédiées, systématiquement équipées de matériel de vidéo-projection. Un centre régional de documentation en santé publique est présent sur le site de Purpan.

L'Infothèque Hospitalo-universitaire du PREFMS du CHU de Toulouse sera mise à disposition des étudiants. Elle dispose d'un espace de 376 m² divisé en plusieurs zones distinctes :

- Une banque d'accueil avec 5 postes informatiques à disposition des usagers, un espace reprographie (photocopieuse + relieuse), 36 places dédiées au travail de groupe
- Un espace de détente (15 places), « Le Café pédagogique », consultation des dernières revues reçues. (e.g. les revues telles que Philosophie Magazine ; Sciences Humaines ; Gestions Hospitalières ; Techniques Hospitalières ; Revue Hospitalière de France ; Soins Cadres, etc.)
- 53 places réservées au travail individuel
- Une terrasse de 30 places
- Bureaux individuels
- 2 salles informatiques équipées de 25 ordinateurs chacune + imprimante

Le pilotage de la formation reposera sur un Conseil de perfectionnement (se réunissant semestriellement) et d'un Comité de pilotage par parcours.

Le Conseil de perfectionnement, ou Comité de pilotage mention, assure le suivi de la mention. Il est constitué du responsable de la mention, des responsables des différents parcours, des enseignants et professionnels (notamment hospitaliers et chercheurs) appartenant au Département d'Epidémiologie, Economie de la Santé et Santé Publique, au Service d'Epidémiologie du CHU de Toulouse, ou à l'IFCS, et faisant partie de l'équipe pédagogique du Master. Sont également représentés des professionnels et responsables d'établissements de santé ou du médico-social, ainsi que des étudiants de M1 et M2.

La représentation des universitaires et des professionnels est globalement paritaire. Ce comité organise l'ensemble de la Mention et vérifie la cohérence et la bonne articulation des parcours et des niveaux Master 1 et 2. C'est à son niveau que sont négociées les conventions avec les divers partenaires du Master et que sont discutés les retours d'évaluation de la formation réalisées auprès des étudiants.

Un Comité de Pilotage est constitué par parcours. Il regroupe les responsables du parcours ainsi que les responsables des UE correspondantes. Ce comité de pilotage vérifie la cohérence du parcours concerné, l'articulation entre les niveaux Master 1 et Master 2 et à chaque niveau, la cohérence de l'enseignement entre les UE. Le Comité fixe par ailleurs les modalités d'évaluation des connaissances et se charge de réunir chaque année un jury d'admission, et à la fin de chaque session d'examen, un jury de délibération. Il a également en charge la constitution en fin d'année d'une réunion paritaire enseignants – étudiants, d'évaluation de l'enseignement.

Le pilotage de la formation permet la mise en place de plusieurs suivis :

- **Suivi personnalisé des étudiants :**
 - Entretien systématique avec chaque étudiant lors de l'entrée dans la formation
 - En cours ou à la fin de la formation : rendu personnalisé des résultats, échanges à la demande des étudiants.
- **Encadrement par les enseignants :** les responsables des diplômes assurent un suivi en temps réel des conditions d'enseignement des UE avec les enseignants responsables : taux de présence, participation, modalités d'enseignement, supports de formation ...
- **Evaluation des étudiants :** les modalités de contrôle des connaissances sont définies et votées par les instances (Faculté de Médecine et CVFU) avant le début de l'année universitaire. Elles sont distribuées aux étudiants le jour de la rentrée. Elles sont organisées, pour l'examen final de chaque semestre, sur une semaine fixée en début d'année.
- **Evaluation par les étudiants :** outre le suivi en temps réel des réclamations et suggestions éventuelles, deux modalités d'évaluation sont organisées à la fin de la formation :

- Individuelle : chaque étudiant répond à un questionnaire type, avec des questions spécifiques à la formation. Le questionnaire fait l'objet d'une analyse spécifique de l'équipe pédagogique concernée.
- Collective : par une séance d'échanges durant le Conseil de perfectionnement entre étudiants et responsables pour une analyse croisée des enseignements UE par UE, et niveau par niveau.

Par ailleurs, l'identification systématique de délégués de promotion par niveau de Master et par parcours facilite la communication entre les responsables pédagogiques et les promotions d'étudiants.

III. AVIS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'ETABLISSEMENT PORTEUR DU PROJET D'EXPERIMENTATION

Avis favorable voté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire lors de sa session du 23 Juin 2020.

IV. AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT ASSOCIE

Avis favorable du Conseil Technique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé, Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé : 9 décembre 2020 (*Confer. ANNEXE II : Procès-verbal du Conseil Technique*).

Présentation du Projet d'Expérimentation au Directoire du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse le 17 juin 2020. Le projet a été présenté et a reçu un accueil favorable.

Avis de la Commission des Instituts de Formation des Cadres de Santé du CEFIEC - Comité d'Entente Des Formations Infirmières et Cadres : 21 janvier 2020. Le projet a été présenté et a reçu un accueil favorable.

V. ANNEXES

- 1- Syllabus des unités d'enseignement cœur de métier parcours Cadre de Santé – Orientation Management en Santé**
- 2- Syllabus des UE Gestion des Institutions et Services de Santé (GISS)**

Ces syllabus sont en cour d'élaboration et seront complétés / précisés d'ici la rentrée 2021.

**Syllabus des unités d'enseignement cœur de métier parcours Cadre de Santé –
Orientation Management en Santé**

UE Manager les hommes dans les organisations de soins	
Prérequis	Semaine de remise à niveau obligatoire
Objectifs pédagogiques	<p>Permettre au cadre de santé d'appréhender la réalité dans sa complexité et son évolutivité pour maintenir un cadre de travail sécurisant et de qualité que ce soit pour les usagers ou les professionnels, en mettant en place les règles de fonctionnement inhérentes aux organisations, tout en s'adaptant aux changements permanents.</p> <p>Les managers de proximité, au plus près du terrain ont un rôle majeur à jouer. Ils doivent construire avec leurs équipes un environnement favorable au déploiement de la vision stratégique, non plus dans un rôle applicatif, mais proactif. Le collectif de travail est aujourd'hui à géométrie variable tant dans sa dimension que dans ses compétences et sa culture.</p> <p>Adopter un positionnement ancré dans la réalité sociale de l'activité, la dimension économique, culturelle et fondée sur des valeurs partagées</p>
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une démarche décisionnelle en situation - Initier et maintenir une communication interpersonnelles et organisationnelle professionnelle - Fédérer les équipes - Evaluer pour développer la performance et optimiser les organisations - Piloter et maîtriser les organisations pour répondre aux missions et aux activités - Créer les conditions favorables d'un binôme managérial équilibré et opérationnel entre le chef de service et le cadre de santé pour mener à bien l'organisation et le projet de service (Chemin clinique ; parcours patient ; accompagnement du projet de soins, de santé et de vie). - Mener une démarche de synchronisation des temps médicaux et paramédicaux - Piloter les projets et accompagner le changement
<i>Syllabus avec intervenants en cours de construction</i>	
<p>Référents pédagogiques de l'UE</p> <p>Contenu du cours</p> <p>Type d'enseignement (CM, ED et TP)</p> <p>Modalités de contrôle des connaissances en cours d'élaboration</p> <p>Références bibliographiques</p>	

UE Piloter la qualité et la sécurité des soins	
Prérequis	Semaine de remise à niveau obligatoire
Objectifs pédagogiques	La sécurité et la qualité des soins sont un préalable à la définition des organisations. Il s'agit pour le manager d'inscrire son action dans un double défi, d'une part, de sécuriser les collaborateurs au quotidien dans la réalisation de leur mission ainsi que les étudiants en formation dans le cadre de stages. Il s'agit, d'autre part, de sécuriser l'accueil et l'accompagnement des personnes dans leur parcours en offrant un haut niveau de performance qualité. L'enjeu est aussi de répondre aux attentes des personnes qui font confiance à l'institution dans le domaine de la santé, des soins et du médico-social. Développer une culture qualité et sécurité va permettre l'amélioration continue des pratiques professionnelles et leur adaptation permanente à la réalité des activités, aux environnements de travail et aux attentes légitimes. Cette démarche du manager requiert des compétences qui inscrivent sa pratique dans une dimension éthique essentielle.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir la (culture) démarche qualité et de sécurité dans son domaine d'activité - Connaître les référentiels métiers (métier et formation), les recommandations HAS, des sociétés scientifiques et académiques, des sociétés d'experts selon le secteur d'activité - S'approprier les bonnes pratiques en matière de qualité et sécurité des soins - Utiliser les outils qualité et sécurité dans le domaine d'activité - Partager des méthodes, outils et réussites en équipe cadre
<i>Syllabus avec intervenants en cours de construction</i>	
Référents pédagogiques de l'UE Contenu du cours Type d'enseignement (CM, ED et TP) Modalités de contrôle des connaissances en cours d'élaboration Références bibliographiques	

UE Accompagner le développement des compétences et la professionnalisation	
Prérequis	Semaine de remise à niveau obligatoire Connaître les référentiels métiers et de formations
Objectifs pédagogiques	Que ce soit dans le champ du management ou dans le champ de la formation, le développement des compétences et la professionnalisation des collaborateurs est un enjeu majeur de qualité et de sécurité des soins.

	Les évolutions sociétales, économiques, technologiques et de fait médicales, nécessitent de s'adapter pour répondre à la fois aux exigences des secteurs d'activités et aux besoins nouveaux des apprenants et des professionnels. S'adapter aux impératifs de l'apprentissage (la formation) tout au long de la vie et répondre aux exigences professionnelles des différents domaines d'activité
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Définir et évaluer les compétences professionnelles - Accompagner les apprenants ou les professionnels dans leurs parcours de professionnalisation - Construire des organisations apprenantes - Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance - Mettre en place la formation des professionnels pour créer une dynamique d'équipe - Accompagner les équipes dans la recherche paramédicale et l'innovation
<i>Syllabus avec intervenants en cours de construction</i>	
Référents pédagogiques de l'UE Contenu du cours Type d'enseignement (CM, ED et TP) Modalités de contrôle des connaissances en cours d'élaboration Références bibliographiques	

UE Agir en interdisciplinarité à l'ère du numérique	
Prérequis	Semaine de remise à niveau obligatoire
Objectifs pédagogiques	<p>Se positionner en tant que manager comme acteur du changement nécessite d'acquérir des connaissances permettant de comprendre les orientations et évolutions des politiques de santé afin de les traduire aux différents acteurs de soins, de santé et de vie. Aujourd'hui, l'interdépendance des organisations de santé demandent d'élargir la compréhension du système de santé dans sa dimension politique, économique, éthique, organisationnelle culturelle et sociétale, afin de s'inscrire dans une approche interdisciplinaire. La multiplicité des déterminants de santé requiert le dépassement les frontières disciplinaires pour comprendre, réfléchir et agir ensemble, au service du patient partenaire.</p> <p>De plus, la présence du numérique dans les organisations impacte les modes de travail et les compétences demandées aux managers. A l'ère du numérique, les établissements de santé sont confrontés à de nouveaux enjeux (penser l'expérience utilisateur, fonctionner en mode agile et innover au quotidien).</p>
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une vision systémique et élargir la compréhension du système de santé - Acquérir les compétences digitales - S'approprier les bonnes pratiques en matière d'usage numérique - Se positionner en tant que professionnel dans une approche territoriale

	<ul style="list-style-type: none">- Partager les savoirs, méthodes et outils- Collaborer et coopérer entre professionnels et/ou patients- Agir en interdisciplinarité et construire des relations efficaces avec les différents partenaires
<p><i>Syllabus avec intervenants en cours de construction</i></p> <p>Référents pédagogiques de l'UE</p> <p>Contenu du cours</p> <p>Type d'enseignement (CM, ED et TP)</p> <p>Modalités de contrôle des connaissances en cours d'élaboration</p> <p>Références bibliographiques</p>	

Syllabus des UE Gestion des Institutions et Services de Santé (GISS)

UE Analyse et évaluation des politiques de santé – 3 ECTS – 24 h

Responsable F. Sicot (Pr UTJJ)

Objectifs pédagogiques :

Cette Unité d'Enseignement est destinée à sensibiliser les étudiants à une lecture analytique et critique des divers textes législatifs et réglementaires qu'ils auront à prendre en considération dans l'exercice de leurs fonctions d'encadrement. Le contexte actuel est caractérisé par une multiplication de ces textes qui pèsent lourdement sur les pratiques de management. Les futurs cadres doivent ainsi acquérir une bonne connaissance des textes, comprendre les mécanismes de leur genèse mais aussi et surtout développer leur capacité à les interpréter, à les inscrire dans leur contexte sociétal et à en apprécier les impacts sur leurs pratiques de management.

Compétences :

- Savoir identifier les textes législatifs et réglementaires utiles à l'exercice de leurs fonctions de manager et ce, dans les divers champs d'application (prévention, soins, médico-social...)
- Acquérir la connaissance de ces textes et analyser leurs implications dans les fonctions managériales
- Comprendre le contexte sociétal dans lequel les politiques de santé sont mises en place, afin de mieux apprécier leur applicabilité
- Développer une analyse critique des politiques et du contexte sociétal

Contenu des enseignements :

- Le contexte économique et sociétal de préparation et de mise en œuvre des politiques de santé : la société du risque 0, les exigences de qualité, l'utopie de l'utilisateur/citoyen et de l'égalité de tous devant la santé...
- Application à l'analyse des politiques de santé

Déroulé de l'Unité d'Enseignement et méthodes pédagogiques : - Cours magistraux, combinant interventions d'universitaires et de responsables du champ (4 séances de 3h. chacune) - Exposés de groupe (2 séances de 3h : 6 groupes), sur des thèmes d'actualité

UE Gestion des systèmes d'information et usage des données en santé

– 3 ECTS – 24 h

Objectifs pédagogiques :

Le numérique est un levier majeur de la dynamisation d'un établissement, venant en support à de multiples activités : soin, organisation du travail, dialogue de gestion, aide à la décision dans le soin et la stratégie, recherche Elle nécessite d'en comprendre les enjeux, et d'être sensible aux spécificités vis-à-vis des menaces auxquelles peut être exposé un projet de SI en santé (sécurité informatique).

Compétences :

Cette UE, destinée aux futurs responsables d'établissements sanitaire et médico-sociaux, **ne vise pas l'acquisition de compétences techniques sur le SI, mais de compétences centrées sur la gestion stratégique d'un projet en SI**. Elle a pour objectifs d'aider les futurs décideurs en santé à définir le SI et la stratégie numérique à adopter pour être à la hauteur des enjeux des établissements. La conduite d'un projet en SI est donc au cœur de cette UE.

Quelques mots clés : Culture SI au sein des CHU /Conduite projet en SI/Approche non technique/Enjeux pour les ES et MS

Syllabus

1 - Qu'est-ce qu'un SI ? 3h

-contexte politique et réglementaire de la transformation numérique en santé (Ma santé 2022)

- aspects techniques et urbanisation du SI

2 - Comment piloter un projet de SI : 2h

Gouvernance et méthodologie de projet – pilotage du projet – accompagnement au changement

Conception, déploiement et exploitation du SI

3 – e-santé et données de santé : 4h

- E-santé : instruction d'un projet e santé dans un environnement de santé
 - o Qu'est ce que la e-santé ?
 - o Définir un projet
 - o Préparer un projet de e-santé
 - o Organiser un projet dans l'environnement de son établissement

- Données de santé et usages : envoi aux tutelles – aide à la décision – IA (à quoi ça sert, comment on les prépare) – partage et fiabilité des données

4 – Ethique – Sécurité informatique - Protections des données en santé : 3h

5 – Mise en situation professionnelle

- 1 journée : présentation de la mise en situation – travail en groupe – restitution collective pour validation et retour immédiat
- Mise en situation pour fin semestre – évaluation CC projet collectif

Evaluation : Evaluation de la mise en situation (note collective) par les différents enseignants.

Seconde session : mêmes modalités.

UE Organisation, financement et pilotage des établissements de santé – 6 ECTS

Coordination : Pr Laurent Molinier, PU-PH. Contact : molinier.l@chu-toulouse.fr

Evaluation

- 30% contrôle continu (travaux personnels collectifs)
- 70% épreuve terminale (évaluation individuelle écrite des connaissances)

Objectifs pédagogiques et compétences :

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le fonctionnement des établissements de santé
- Appréhender les enjeux et les problématiques des établissements de santé
- Connaître les mécanismes de financement et les procédures d'allocation budgétaires appliqués aux établissements de santé
- Renforcer les connaissances en matière de pilotage médico-économique

Compétences (maitrise)

- Contribuer à la conception et au suivi de la mise en œuvre d'un projet d'établissement et/ou d'un projet de pôle
- Mettre en œuvre les procédures d'allocation budgétaires mises en œuvre dans les établissements de santé
- Piloter/accompagner la gestion stratégique des recettes et des coûts à l'échelon d'un établissement de santé et/ou d'un pôle
- Développer une analyse critique des outils de gestion mis en œuvre dans les établissements de santé
- Développer les compétences managériales

Syllabus

Cette UE a pour objectif de sensibiliser les futurs cadres de santé, responsables d'établissement de santé et chargés de projet aux problématiques de gestion des établissements de santé publics et privés. Elle propose l'acquisition de savoirs et d'outils de gestion adaptés au management des établissements de santé.

Les enseignements sont axés sur la compréhension de l'environnement, des spécificités et des évolutions des établissements de santé. Ils sont appliqués aux domaines, d'une part, du pilotage financier et de la performance (T2A, procédures budgétaires, contrôle de gestion...), et d'autre part, de la conduite organisationnelle (projet d'établissement, stratégie hospitalière, fonctionnement par pôle...).

Volume horaire : Unité d'enseignement de 6 ECTS (48h)

CM : 28h	TD (études de cas) : 20h
----------	--------------------------

Pré-requis : certaines UE du Master 1 GISS

- Management stratégique des établissements de santé
- Pratiques managériales
- Gestion comptable et financière appliquée à la santé

Equipe enseignante : Equipe mixte, pluri-professionnelle issue des différents lieux d'exercice (établissements sanitaires publics et privés)

- Enseignants universitaires en santé publique, en sciences de gestion
- Enseignants 'professionnels' : directeurs, responsable de contrôle de gestion, responsables de département d'information médicale

UE Qualité et gestion des risques – 6 ECTS – 48 h

Coordination : Pr Virginie Gardette, PU-PH UFR Médecine Rangueil. Contact : virginie.gardette@univ-tlse3.fr

Evaluation

- 30% contrôle continu (Présentation orale collective avec support diaporama)
- 70% épreuve terminale (évaluation individuelle écrite des connaissances)

Pré-requis : certains cours de l'UE Organisation des systèmes de santé

- Organisation du système de santé français (ministère, structures nationales d'appui, ARS)
- Sécurité sanitaire et veille sanitaire au niveau national, régional et local (vigilances sanitaires, veille et alerte sanitaire, épidémiologie d'intervention en région (CIRE))

Equipe enseignante : Equipe mixte, pluri-professionnelle,, issue des différents lieux d'exercice (ville, établissements sanitaires publics, privés, et médico-sociaux, ARS)

- Enseignants universitaires en santé publique, sciences de gestion, sciences de l'éducation
- Enseignants 'professionnels' : directeurs/consultants, responsables qualité du sanitaire/médico-social, ingénieurs qualité, coordonnateurs qualité, gestionnaires des risques, experts visiteurs HAS, hygiénistes, pharmaciens, coordonnateur de structure régionale d'appui à la qualité ...
- Représentants d'usagers

Objectifs pédagogiques et compétences :

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux et l'intérêt des démarches qualité en santé et leurs bénéficiaires
- Acquérir une culture commune en qualité et sécurité des soins (définitions, concepts, outils)
- Connaître les modèles conceptuels favorisant la réussite d'une démarche qualité (Shortell, Donabédian,...)
- Connaître les structures, agences, interlocuteurs et dispositifs de soutien à la qualité des soins au niveau national (HAS, INRS, ANAP), régional (ARS, OMEDIT, CRPV,, SRA) ou encore institutionnels pour les ES (CLIN, COMEDIMS,...)

Focus sur la sécurité des soins et la gestion des risques :

- Connaître les grands risques présents en établissement de santé ou médico-social, notamment ceux associés aux soins
- Savoir définir la sécurité sanitaire en établissement de santé, et connaître les vigilances sanitaires règlementaires et non règlementaires en établissement de santé

- Connaître les facteurs influençant la perception des risques et les paradoxes de la sécurité
- Connaître le modèle de Reason (vision systémique d'un EI) et savoir expliquer ce que sont les facteurs humains et organisationnels
- Comprendre l'intérêt de combiner les approches a priori & a posteriori en gestion des risques
- Connaître la démarche en gestion des risques a priori (définir le risque, identifier le danger, analyser et hiérarchiser les risques, les réduire)
- Connaître les 5 grandes familles de stratégies de réduction des risques
- Comprendre la différence entre sécurité réglée et gérée, connaître leurs indications et limites
- Connaître les 3 grands systèmes en terme de niveau de sécurité et leurs réponses face au risque (ultra adaptatif, sûr/HRO, ultra sûr : de la résilience à l'évitement), comprendre les spécificités de la santé expliquant son positionnement (HRO centré sur l'équipe, combiner sécurité réglée et gérée)
- Culture de sécurité : connaître ses dimensions et ses 3 piliers (technique, SMS et FHO)

Compétences (maitrise)

- Exercer un leadership autour du management par la qualité, de la culture de l'expérience patient et du partenariat avec le patient (dans la prise en charge et la gouvernance des établissements de santé ou médico sociaux)
- Piloter/accompagner une démarche pluriprofessionnelle d'amélioration de la qualité /sécurité des soins au niveau stratégique (pilotage) ou opérationnel (coordination ou relai de démarches institutionnelles en conduisant une démarche de type audit, analyse d'un processus, suivi d'indicateurs ou autres méthode d'analyse et évaluation des pratiques professionnelles, analyse systémique d'un évènement indésirable,) dans un service de santé
- Savoir rédiger une action d'amélioration et construire son (ses) indicateur(s) de suivi
- Impulser/ développer une culture de sécurité dans son organisation, en déployant les conditions propices à la sécurité et à maîtrise des facteurs humains et organisationnels
- Gérer un évènement indésirable (relation famille, équipe, institution, tutelles...)

Syllabus

Cette UE a pour objectif de sensibiliser les futurs cadres de santé, responsables d'établissement sanitaire/médico-social, responsables qualité, chargés de projet **au management de et par la qualité.**

Initialement développées dans l'industrie, les démarches qualité et gestion des risques sont ensuite apparues dans le domaine sanitaire et médico-social, sous l'influence des attentes de la société, des tutelles (assurance Maladie, HAS, ARS), et des assureurs des professionnels et des établissements de santé ou médico-sociaux. Elles se sont accompagnées d'exigences réglementaires croissantes et de dispositifs d'accréditation et de certification (HAS, ISO), souvent mis en avant dans un environnement concurrentiel (maternités, EHPAD...). Au-delà du réglementaire, ces démarches représentent surtout un levier managérial fort pour les organisations. Aussi, **savoir conduire ou accompagner une démarche qualité en santé est un enjeu, tant en ville qu'en établissement,** La sécurité représente une des dimensions

essentielles de la qualité des soins, or la santé se caractérise par une forte activité humaine, l'imprévu, et une évolution constante, où de nouveaux risques sont générés à mesure que les limites de la médecine sont repoussées. Tout ceci conduit nos organisations à **renforcer leur culture de sécurité**.

Ces dernières années, la maturité des démarches qualité a progressé dans le sanitaire et le médico-social, mais l'évolution des attentes reste permanente. C'est pourquoi il reste nécessaire de maîtriser (1) les nouvelles attentes des clients en santé, et les dispositifs facilitant leur identification, (2) les conditions favorisant la réussite d'une démarche qualité et gestion des risques en santé (management 'de' la qualité et par la qualité), et (3) les facteurs favorisant une culture de sécurité.

Volume horaire : Unité d'enseignement de 6 ECTS (48h)

CM : 25h(dont 5h proposés en e-learning	TD et simulations : 15h	TP =8h
---	-------------------------	--------

Méthodes pédagogiques

- **Cours magistraux et e-learning** pour les apports théoriques (concepts, outils, méthodes)
- **Enseignements pratiques mobilisant l'apprentissage par problème** pour s'approprier les outils et méthodes, mobiliser les compétences
 - **TD** individuel ou collectif (décrire un processus, construire un indicateur, grille d'audit...)
 - **Études de cas** (comment préparer une certification HAS)
 - **'Retours d'expérience'** (comment accompagner une démarche qualité)
 - **Mises en situation, simulation** (gérer un EI, conduire une RMM, annoncer un dommage)
- **Travaux personnels** pour favoriser la participation et mobiliser les apports théoriques
 - Exposés de groupe en introduction de certaines interventions, commentés par les enseignants (démarche qualité en établissement médico-social : réglementation)
 - Travaux personnels individuels ou collectifs entre 2 séances (analyse d'EI avec la grille ALARM)

**UE Management des structures médico-sociales et soutien à l'autonomie – 6 ECTS –
48h**

Coordination : Béatrice Vincent, MCF 6^{ème} section. Contact : beatrice.vincent@univ-tlse3.fr

Evaluation :

- 30% contrôle continu (Présentation orale collective avec support diaporama)
- 70% épreuve terminale (évaluation individuelle écrite des connaissances)

Pré-requis : connaissance de l'organisation du système de santé et du médico-social, être capable de mener un diagnostic stratégique, connaître les modèles de la conduite du changement, être capable de mobiliser des outils de la conduite de projet, connaître l'organisation du système d'information comptable, connaître le processus budgétaire, être capable de lire et interpréter des coûts, recettes, résultats, lire et interpréter des indicateurs d'équilibre financier, être capable de construire un tableau de bord, maîtrise des outils de management juridique des établissements de santé, maîtrise des principes et techniques de gestion des ressources humaines.

Equipe enseignante : équipe mixte constituée d'universitaires et de professionnels

- Enseignants universitaires (gestion, santé publique)
- Professionnels (responsables structures médico-sociales, représentants des tutelles ARS, Conseil départementaux...)

Méthodes pédagogiques retenues :

- Apports théoriques en cours magistraux ou e learning produits en amont des cours
- Apports 'pratiques' de type 'Retours d'expérience émanant des professionnels
- Outils visant à favoriser la participation active et la mobilisation de compétences des étudiants :
 - Travaux collectifs : exposés introductifs aux interventions, commentés par les intervenants)
 - Travaux de groupe ou individuel : TD et études de cas pour s'approprier les outils et méthodes
 - Enseignements par mise en situation professionnelle : gestion de problèmes managériaux, gestion de conflits

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les populations dites « dépendantes » relevant du secteur médico-social (personnes âgées, handicap, précarité), appréhender le contexte socio-économique et réglementaire, du dispositif et des procédures dans le cadre duquel s'inscrit tout établissement de santé ou médico-social ou autre organisation de santé pour répondre à diverses problématiques managériales du champ médico-social afin de préparer aux fonctions de cadre, adjoint de direction ou directeur de structure médico-sociale.

Compétences :

- Concevoir et suivre la mise en œuvre d'un projet d'établissement, d'un projet de vie et de soins, contribuer à l'élaboration de projets pluriannuels, à les négocier avec une ARS (Agence Régionale de Santé) en terme d'objectifs, de moyens et de calendrier, à piloter leur mise en œuvre et leur suivi (Maîtrise).
- Conduire une démarche commerciale et gérer les relations avec les résidents et leurs familles (Approfondissement)
- Encadrer et animer le travail des équipes dans les établissements médico-sociaux, gérer les conflits (Maîtrise)
- Piloter un système de contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux (Approfondissement),
- Identifier et gérer les ressources humaines et financières impliquées dans les processus de prise en charge et les recettes et coûts associés (Maîtrise)
- Accompagner la mise en œuvre d'une certification, l'évaluation des pratiques professionnelles, d'accréditation, une démarche qualité, la gestion des risques au sein d'une organisation sanitaire et médico-sociale : identifier les référentiels pertinents, évaluer la mise en œuvre, identifier les points d'appui et les freins et mettre en œuvre des solutions d'amélioration (en lien avec UE Qualité et gestion des risques)
- Accompagner le changement dans les EMS (Maîtrise)

Eléments de contenu

- Les principes des politiques de soutien et de prise en charge du handicap et de la dépendance. Les modèles de gouvernance associés.
- Les stratégies territoriales d'organisation de l'offre médico-sociale
- Les enjeux et les pratiques de management des institutions et services de soutien et prise en charge des personnes âgées dépendantes.
- Les enjeux et les pratiques de management des institutions et services de soutien et prise en charge des personnes handicapées (enfants et adultes).
- Les enjeux et les pratiques de management des institutions et services de soutien et prise en charge des personnes en situation de précarité.
- Les projets d'établissement, de vie et de soins en institutions et services médicosociaux.
- La fonction de direction dans les établissements : mises en situation.

UE Evaluation médico-économique – 3 ECTS

Coordination : Pr Laurent Molinier, PU-PH, Contact : molinier.l@chu-toulouse.fr

Evaluation

- 100% épreuve terminale (évaluation individuelle écrite des connaissances)

Objectifs pédagogiques et compétences :

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les concepts de l'économie générale
- Comprendre les enjeux et l'intérêt des approches développées dans le cadre de l'évaluation économique en santé
- Connaître les outils de l'évaluation économique en santé et leurs applications

Compétences (maîtrise)

- Identifier les données, ainsi que leurs sources, nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'évaluation économique en santé
- Contribuer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi d'un projet d'évaluation économique en santé
- Développer une analyse critique des outils de l'évaluation économique en santé

Syllabus

Cette UE a pour objectif de sensibiliser les futurs cadres de santé, responsables d'établissement de santé et chargés de projet aux approches et aux outils développés dans le cadre de l'évaluation économique en santé.

La multiplication de stratégies de prise en charge dans un contexte de plus en plus marqué par l'optimisation des ressources, justifie de mettre en œuvre des travaux portant sur l'évaluation des conséquences médicales et économiques de ces stratégies afin, d'une part, d'en préciser la valeur ajoutée en termes d'efficacité, d'utilité voire de bénéfice, et d'autre part, de confronter les conséquences médicales aux conséquences économiques de ces stratégies.

Les enseignements portent, d'une part, sur les concepts, les méthodes et les outils de l'évaluation économique en santé (évaluation des coûts, évaluation des résultats, agrégation coûts-résultats, modélisation en économie de la santé), et d'autre part, envisagent certains champs d'application spécifiques (secteur du médicament, réseaux de soins, bases de données médico-administratives).

Volume horaire : Unité d'enseignement de 3 ECTS (35h)

CM : 27h (dont 8h proposés en e-learning)	TD : 8h
---	---------

Pré-requis : Aucun

Equipe enseignante : Equipe mixte, pluri-professionnelle (universitaires, professionnels, chercheurs)

- Enseignants universitaires en santé publique, économie de la santé et pharmacie
- Enseignants 'professionnels' : responsable de l'Unité d'Evaluation Médico-Economique du CHU de Toulouse, responsable du réseau de Cancérologie Onco-Occitanie
- Enseignants chercheurs : tous les enseignants sont affiliés à l'UMR1027 INSERM

UE Santé Travail – 3 ECTS – 36h

Coordination : Pr Yolande Esquirol

Management de l'évaluation des risques professionnels et de leur prévention

En raison d'enjeux réglementaires, de certification, sociaux, et d'amélioration des conditions de travail, les managers sont de plus en plus confrontés à la prise en charge des risques professionnels dans le cadre des institutions de santé. Acquérir ses compétences devient donc un atout auprès des futurs employeurs. En complémentarité des compétences acquises dans le cadre de ce master et à ces fins, cette Unité d'Enseignement s'est fixée comme objectifs de :

Objectifs pédagogiques pour l'étudiant :

- savoir structurer un raisonnement et une démarche de management des risques professionnels - savoir argumenter la démarche - savoir communiquer entre les différents acteurs et intervenants - connaître les principaux risques professionnels et leur prévention rencontrés en milieu de soins

Objectifs des enseignants

- mettre en place l'interactivité dans l'enseignement en stimulant l'argumentation et leur participation dans l'enseignement - favoriser l'analyse des problématiques pratiques enrichie d'expertises de professionnels - mettre en place des techniques d'apprentissage par problèmes pour évoluer par l'apprentissage par projet

Moyens pédagogiques : humains et techniques

- travail par groupe sur des problématiques définies - binôme d'intervenants (animateur, expert) - dossier « clinique » pour l'appropriation de la thématique du cours par l'ensemble des étudiants - présentation –powerpoint , vidéo, jeux de rôles Volume horaire de 44 heures

Déroulement des séances types : 20 minutes Présentation d'un dossier : réflexion par groupes 30 minutes Présentation du thème par le groupe défini 30 minutes Questions –réponse : animateurs experts et l'ensemble des étudiants 60 minutes Synthèse, compléments présentés par experts.